

OFFRE D'EMPLOI

Centre de services scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

VOUS AVEZ LES COMPÉTENCES SUIVANTES ?

Le Centre de services scolaire est à la recherche d'une personne démontrant, en plus d'un courage managérial assumé, les compétences suivantes :

- Savoir mobiliser
- Savoir développer les autres
- Pensée stratégique et sens de l'environnement
- Savoir commander
- Savoir gérer les ressources humaines
- Communications interpersonnelles
- Orientation vers la clientèle
- Orientation vers les résultats
- Résolution de problèmes
- Prise de décision/jugement
- Savoir gérer le changement

ENTRÉE EN FONCTION PRÉVUE

Octobre 2024

Processus préparé et
administré par :



NOTE : Si vous envoyez votre demande par courrier, vous êtes prié d'indiquer, dans le coin inférieur gauche de votre enveloppe, le terme « CONFIDENTIEL » ainsi que le numéro du concours.

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est un organisme visé par la Loi sur la laïcité de l'État. Toute personne embauchée au Centre de services scolaire s'engage à en respecter les dispositions.

CE QUI VOUS ATTEND !

À la tête de l'équipe du Service des ressources humaines, la direction est responsable de tous les programmes et toutes les activités reliées à la gestion des ressources humaines qui comptent 800 employés à temps complet et près de 300 employés à temps partiel.

Relevant de la direction générale, la personne titulaire de ce poste est appelée à assumer un rôle de services-conseils et d'expertise fonctionnelle pour toutes les questions associées à la planification des besoins en main-d'œuvre, à la dotation, à la gestion de la performance et du développement des ressources humaines, aux relations de travail, à la rémunération, à la santé et la sécurité au travail, de même qu'à tout autre champ pouvant être associé à la gestion du personnel.

Cet emploi comporte notamment les principales responsabilités suivantes :

- Définir un plan stratégique pour le Service des ressources humaines, de façon à atteindre les objectifs généraux du centre de services scolaire ;
- Conseiller et assister la direction générale, de même que les cadres des autres services et des établissements, pour toutes les questions associées à la gestion des ressources humaines ;
- Diriger les activités relatives au recrutement, à la sélection, à l'engagement, à la probation et à la classification des postes du personnel ;
- Diriger les activités de gestion relatives aux relations de travail telles que : l'application et l'interprétation des conventions collectives et des lois du travail, l'analyse et le règlement des plaintes et des griefs et les négociations locales ;
- S'assurer de l'application et du suivi de l'ensemble des contrats de travail, ainsi que des politiques, des procédures et des directives relatives aux divers régimes de rémunération et d'avantages sociaux du personnel ;
- Effectuer le suivi des programmes et des initiatives rattachées au Service des ressources humaines ;
- Assumer un leadership mobilisateur de l'équipe du Service des ressources humaines, notamment en remplissant de façon exemplaire ses obligations de gestionnaire responsable (développement, évaluation du rendement, gestion courante des opérations et de l'équipe) ;
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction et qui lui est confiée par son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Posséder un grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle dans un centre de services scolaire ;
- Huit années d'expérience pertinentes ;
- Est considéré comme un atout : être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Selon le règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires, le taux établi au 1er avril 2022 est le suivant :

- CLASSE 9 (minimum 95 193 \$ - maximum 126 920 \$)

MODALITÉS

Si vous désirez poser votre candidature, vous êtes prié d'envoyer les deux documents exigés ci-dessous :

Document 1 : Lettre de motivation ;

Document 2 : Votre curriculum vitae.

Vous devez faire parvenir ces deux (2) documents exigés avant le **6 septembre, 16 h**, par courriel à services@epsi-inc.com, à l'attention de M. Denis Rossignol, directeur général, en inscrivant en objet :

- Concours 1114-2628-08-2024 – Direction du Service des ressources humaines

Seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection recevront une réponse.